

RENCONTRE

Depuis 30 ans, il porte la voix des élevages sous tension

Éleveur, syndicaliste, élu écologiste : François Dufour fut tout cela. Depuis trente ans, il porte sur la place publique le sujet des élevages soumis aux tensions électriques, notamment sous les lignes haute tension.



« À Flamanville, l’EPR va tourner à pleine puissance. Je pense que ce sera incompatible avec l’élevage. »

Comment résumer plus de trente ans d’une vie ? « Un jour, Serge m’a appelé, répond François Dufour. Il m’a demandé de venir chez lui, pour voir au bout de la ligne électrique. Ça se passait à côté de chez moi. » On était au début des années 1990.

Une trentaine d’années plus tard, François Dufour, 72 ans, nous reçoit à la Binolais, son ancienne ferme de Saint-Senier-de-Beuvron reprise par sa fille dix ans plus tôt, toujours en bio. Dans ce coin du Sud-Manche, les prairies cèdent progressivement la place aux parcelles de maïs et aux pylônes. François Dufour pointe le doigt vers la commune voisine, Saint-Laurent-de-Terregatte.

Serge Provost, son ami d’enfance, y tenait son exploitation. La ferme était traversée par la ligne THT (très haute tension) 2 x 400 000 volts, construite dans les années 1980 pour transporter l’électricité produite par la centrale nucléaire de Flamanville, vers Rennes (Ille-et-Vilaine). La ligne a été doublée en 1996. Et à côté, il y a l’imposant poste de Launay, une gare de tri électrique stratégiquement située entre la Normandie et la Bretagne.



François Dufour vit dans le Sud-Manche, un territoire fortement impacté par le passage de lignes électriques depuis les années 1980.

| PHOTO : CAPUCINE BARAT-GENDROT O.F.

Victime de baisse de production et d’avortement de vaches, la ferme de Serge Provost ne s’en relèvera pas : son exploitation est liquidée en 2003. « Je ne comprends toujours pas que la ferme d’un si grand technicien de l’élevage ait pu tomber en ruines », se désole François Dufour.

Pourtant pas personnellement touché, le syndicaliste agricole sera toutes ces années aux côtés de l’Anast (Animaux sous tension), l’association fondée par Serge Provost et deux éleveurs bretons. « J’étais alors porteparole de la Confédération paysanne de la Manche. Depuis, je n’ai pas quitté ce dossier, résume François Dufour. À sa mort (le 9 octobre 2021), Serge m’a dit de ne rien lâcher. Il n’est plus là, j’ai récupéré toutes ses archives et je continue le combat. »

De quoi parle-t-on ? De l’effet des champs électromagnétiques et des courants vagabonds sur les animaux d’élevage. « Les problèmes sont apparus dans les années 1990 à proximité de la ligne THT partant de Flamanville », peut-on lire dans un rapport de 2024, rédigé pour le compte du ministère de l’Agriculture.

L’enquête, plus ou moins bien relayée par les chambres d’agricul-

ture, a recueilli sur tout le territoire des centaines de témoignages d’éleveurs, situés à moins de 2 km d’une ligne, d’éoliennes, d’un parc photovoltaïque ou d’une antenne-relais, et mentionnant « des perturbations sur leur élevage. La filière des vaches laitières est celle qui en mentionne le plus. »

« Divorces, dépressions... »

« Nous avons arraché la création du GPSE (en 1999) à Louis Le Pensec », reprend François Dufour. Le ministre de l’Agriculture de l’époque ouvrait en effet un espace de discussion avec le Groupe permanent pour la sécurité électrique en milieu agricole. « On pensait alors que l’État allait prendre le sujet à bras-le-corps et accompagner financièrement les éleveurs. Mais non, l’État rase les murs car il ne veut pas être contraint de définir des couloirs pour le passage de lignes. »

Depuis sa retraite en 2015, François Dufour poursuit pourtant sa mission

au sein d’un collectif de bénévoles, en France mais aussi en Suisse comme ce fut le cas en mars 2025. Le collectif revendique environ 200 dossiers. Début août, dans la Sarthe, ils étaient entre eux pour en parler, encore une fois. « Il y a besoin de partager. La plupart n’ont plus d’animaux chez eux, mais continuent d’être solidaires à propos des nouveaux cas. »

Peut-être les gendarmes en ont-ils profité pour photographier les plaques d’immatriculation, comme ce fut le cas lors de la crémation de l’un des bénévoles. « Pour quoi faire ? Nous avons toujours agi à visage découvert. »

Déçu « par l’ensemble des formations politiques », l’ancien conseiller régional écologiste ne veut pas entrer « dans le débat de la production nucléaire ou des éoliennes. C’est un piège. Aucun éleveur n’est contre la production d’énergie. Mais tôt ou tard, il faudra s’y pencher : il y a de plus en plus d’électricité dans la nature. »

Là encore, la Manche est en première ligne. « À Flamanville, l’EPR va tourner à pleine puissance, toujours sans étude d’impact avant, pendant

ni après. J’espère me tromper mais je pense que ce sera incompatible avec l’élevage. »

Depuis les années 1990, le sujet de fond n’est toujours pas réglé : la responsabilité des installations électriques sur des problèmes d’élevage n’est pas établie. « Oui, cela peut venir d’autres facteurs, mais encore faudrait-il chercher la cause. Et les vétérinaires ne règlent pas le problème. »

Bien sûr, il y a eu des rapports, des questions posées au gouvernement. Des visites des fermes touchées par les autorités de la région, aussi. Lesquelles se terminaient souvent dans le café le plus proche, sous l’œil du syndicaliste.

« J’entendais dire que l’éleveur finirait bien par se calmer. Ça aussi, ça m’a fait tenir, soupire François Dufour. Beaucoup sont allés en justice, il y a eu des divorces, des dépressions, des suicides... Et on finit par dire que l’éleveur n’est pas bon dans son métier. Il n’y a rien de pire que de laisser les gens mourir à petit feu. Et moi, ça me suit un peu tous les jours. »

Christophe LECONTE.

Repères À l’amiable

Selon son président Daniel Roguet, le Groupe permanent pour la sécurité électrique en milieu agricole (GPSE), financé par les producteurs d’énergie, traite actuellement une dizaine de cas d’élevages en difficulté. La remontée des dossiers se fait par les chambres d’agriculture. « L’objectif est de trouver des solutions à l’amiable » et les éventuelles indemnisations sont confidentielles. « Je suis dépendant des producteurs d’énergie et la réponse est insuffisante, reconnaît l’ancien président de Chambre d’agriculture. Le phénomène n’est pas assez pris au sérieux. »

Un nouveau rapport

Le dernier rapport sur le sujet date de 2024. Thomas Clément (inspecteur général de santé publique vétérinaire) et Dominique Tremblay (inspecteur général) ont reçu 1 015 réponses étayées d’éleveurs. Ils préconisent des études plus poussées. « Il faut faire progresser la science au plus vite. Mais le sujet n’avance pas, chaque rapport préconise d’appliquer les recommandations du précédent », regrette Dominique Tremblay. Des recherches sont actuellement pilotées par l’Inrae (Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement) et l’Idele (Institut de l’élevage).

« Pas de lien avéré »



| PHOTO : STÉPHANE GEUFROIL OUEST-FRANCE

Selon RTE (le réseau de transport d’électricité), 70 % de ses 100 000 km de lignes électriques sont implantés en milieu agricole. « Environ 2 000 éleveurs laitiers sont situés à proximité du réseau. Dans la quasi-totalité des cas, la présence dans le voisinage d’ouvrages électriques à haute et très haute tension ne présente aucune difficulté. Les recherches menées depuis plus de trente-cinq ans ne démontrent pas de lien de causalité avérée sur la santé des animaux. » Au sein du GPSE et « dans de très rares cas où des difficultés restent inexplicées, RTE peut aller, en dernier recours, jusqu’à accompagner la relocalisation d’un éleveur. Cet engagement n’équivaut pas à la reconnaissance d’une responsabilité. »